



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 36188

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui préciser s'il envisage de demander l'inscription à l'ordre du jour des travaux parlementaires du projet de loi sur les contributions indirectes déposé le 18 juin 1998 et toujours en instance à l'Assemblée nationale (numéro 986).

Texte de la réponse

Le projet de loi de modernisation et de simplification de la réglementation des contributions indirectes a été déposé par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée nationale le 18 juin 1998. Les principales mesures de ce projet de loi ont été reprises à l'article 18 de la loi de finances rectificative pour 1999 (n° 99-1173 du 30 décembre 1999).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36188

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1999, page 5974

Réponse publiée le : 3 juillet 2000, page 3946